

Public

► Tout public : demandeurs d'emploi, salariés, intérimaires

Lieu de formation

GRETA 21 - Lycée Hippolyte Fontaine

20 Bd Voltaire
21075 Dijon cedex

Contacts

GRETA 21

Lycée Hippolyte Fontaine
20 bd Voltaire - 21075 Dijon cedex
Tél : 03 80 38 36 39



Agence Com

Cité scolaire Carnot

Lycée Les Marcs d'Or

24 rue du Fort de la Motte Giron

21000 DIJON

Tél. : 03 80 54 38 43

agencecom.greta21@ac-dijon.fr



bourgogne.greta.ac-dijon.fr/



Facebook
[gretacotedor](https://www.facebook.com/gretacotedor)



Twitter
[gretacotedor](https://twitter.com/gretacotedor)

Réalisation : GRETA 21 - Agence com - / Crédit photo : fotolia - Modif Janvier 2020

Mention complémentaire

Technicien(ne) de soudage

Niveau IV





Mention complémentaire Technicien(ne) de soudage

Le titulaire de la mention complémentaire technicien(ne) en soudage réalise en autonomie des soudures.

- ▶ Son intervention est manuelle ou il utilise des machines à commande numérique voire des robots.
- ▶ Il (elle) utilise l'informatique notamment à des fins de communication et de calculs de paramètres de soudage.
- ▶ Il (elle) est également un acteur (actrice) de l'assurance qualité pour fiabiliser chaque étape du processus de réalisation, allant de la préparation des éléments à souder, en passant par la réalisation, jusqu'au contrôle.
- ▶ Il (elle) connaît les paramètres qui ont une incidence sur la qualité du produit fini, il (elle) sait conduire des actions spécifiques (contrôle, actions correctives...) et il (elle) sait respecter des procédures.

Objectifs

Le titulaire de la mention complémentaire « Technicien(ne) en soudage » niveau IV sera en capacité de :

- ▶ préparer une intervention de soudage dans le respect des règles de prévention liées aux risques professionnels et environnementaux
- ▶ mettre en œuvre des procédés de soudage et des éléments connexes
- ▶ réaliser la maintenance des équipements liés à l'opération de soudage

Sa culture technique et ses connaissances technologiques lui permettront :

- ▶ d'accéder à la compréhension globale des processus de fabrication, de mettre en œuvre les procédés de soudage, de comprendre les contraintes économiques ainsi que les contraintes de qualité et de productivité de l'entreprise,
- ▶ d'appliquer les règles de prévention des risques professionnels et de mettre en œuvre les équipements de protection collective et/ou individuelle appropriées à son activité,
- ▶ d'analyser une situation, de poser un problème lié à son périmètre opérationnel,
- ▶ de rendre compte à sa hiérarchie,
- ▶ de s'intégrer dans une équipe.

Contenu de la formation

- ▶ Décoder et interpréter les documents (60 heures),
- ▶ Analyser et/ou vérifier tout ou partie des paramètres d'une opération de soudage (60 heures),
- ▶ Analyser et/ou vérifier tout ou partie des paramètres d'une opération de soudage (60 heures),
- ▶ Communiquer par écrit et oralement y compris en langue anglaise (60 heures),
- ▶ Souder en toute autonomie en atelier (100 heures),
- ▶ Souder en toute autonomie sur site (50 heures),
- ▶ Contrôler la qualité des soudures et des éléments assemblés (60 heures),
- ▶ Respecter les procédures relatives à la sécurité et au respect de l'environnement (50 heures),
- ▶ Garantir la disponibilité des moyens de soudage (50 heures).

Moyens pédagogiques

- ▶ Plateaux techniques.
- ▶ Matériel spécifique.
- ▶ Les formateurs du GRETA 21 ont plusieurs années d'expérience en formation professionnelle tout public.

Pré-requis

- ▶ Etre titulaire d'un baccalauréat
- ▶ Connaissance nécessaire en lecture de plan
- ▶ Etre en capacité de travailler en hauteur ou en espace confiné avec équipement de sécurité adapté

Durée et modalités

- ▶ 490 heures en centre de formation (14 semaines) en contrat de professionnalisation d'une durée de 12 mois.
- ▶ Alternance d'apports théoriques, travaux de groupe et mises en situation pratique, utilisation de supports spécifiques.

Validation - Emploi visé

- ▶ Mention complémentaire Technicien de soudage - Niveau IV
- ▶ Opérateur qualifié en soudure
- ▶ Contrat de professionnalisation

